

**Colloque de la Fondation de la Maison de Tunisie  
et le Laboratoire de Recherche en Droit International  
et Européen et Relation Maghreb-Europe (FSJPST) ~ Université  
de Carthage**

**20 ans de consolidation de l'Association entre la Tunisie et  
l'Union européenne,  
vers l'exception tunisienne ?**

**les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015**

L'Union européenne affiche sa volonté de s'engager sur le long terme à côté de la transition démocratique tunisienne. Elle annonce haut et fort sa détermination dans le cadre de la réorientation de la politique de voisinage, à renforcer une coopération politique approfondie avec la Tunisie en matière de démocratie, d'Etat de droit, d'égalité des genres, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à établir une coopération accrue en ce qui concerne la sécurité, la justice et la gestion des frontières.

Une coopération politique approfondie, certes, mais également une intégration économique et sociale élargie qui aurait pour finalité ultime l'édification d'un espace économique commun. Dimension politique, dimension économique, le partenariat avec la Tunisie revendique, en outre, une dimension humaine. Les dossiers de migration, de mobilité, de coopération avec la société civile et même de dialogue interculturel élargi font objet de discussions. Bref, la réorientation de la politique européenne de voisinage est de mise.

Derrière les intentions déclarées et les bonnes intentions, y aurait-il cette conscience, tel que cela ressort du Plan d'action pour la période allant de 2012 à 2016, que « la Tunisie a entamé depuis le 14 janvier 2011, une nouvelle page de son histoire moderne marquée par une révolution pacifique pour la dignité et la liberté, dont le seul acteur a été le peuple tunisien ».

Suite au processus de transition vers une démocratie pluraliste, la Tunisie a déjà acquis un statut de partenaire privilégié dans la région. Après 20 ans d'approfondissement de la coopération politique, d'affermissement d'un espace économique commun, de renforcement d'un partenariat plus étroit entre les peuples, le moment n'est-il pas venu pour que l'Union européenne s'approprie pleinement son statut de partenaire privilégié ?

La Tunisie a entamé, certes, depuis le 14 janvier 2011, une nouvelle étape de son histoire moderne, mais elle ne s'est pas départie, tout aussi certainement, de son sort d'être une terre objet de toutes les convoitises. Ne doit-elle pas s'attendre de la part de son premier partenaire associé à plus d'engagements et à un saut qualitatif vers un statut exceptionnel ?

**Vendredi 27 novembre 2015**

**9h30 : Ouverture**

**9h30 :** Allocutions d'ouverture

**10h15 :** Rapport introductif par Fadhel MOUSSA, Professeur, ancien Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques,

Politiques et Sociales de Tunis.

11h00 : *Pause-café*

**11h15 : Première séance : L'après approfondissement de la coopération politique**

- « **Le Soutien apporté par l'Union européenne au processus de la démocratisation de la Tunisie** », Amine THABET, Assistant à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

- « **La mise en œuvre de nouvelles stratégies sécuritaires** », Haykel BEN MAHFOUDH, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis et Directeur du Laboratoire et Rim DHAOUADI, Doctorante, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

- « **Accord de Partenariat et coopération policière et judiciaire en matière pénale** », Sophie PEREZ, Professeur à l'Université de Toulon

**12h45 : débat**

13h30: *cocktail déjeunatoire*

**15h00 : Deuxième séance : L'après affermissement de l'espace économique commun**

- « **De la zone de libre échange à l'Accord de libre échange complet et approfondi** », Bassem KARRAY, Maître de Conférences agrégé à l'Institut Supérieur des Etudes Juridiques de l'Université de Gabès

- « **Gouvernance, compétitivité et environnement des affaires** », Khedija BEN DAHMEN, Maître-assistante à l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis

- « **Développement durable et protection de l'environnement** », Céline NEGRE, Avocat à la Cour - Docteur en droit, Chercheure associée au CEDIN, Paris X - Nanterre

**16h30 : débat**

**Samedi 28 novembre 2015**

**9h30 : Troisième séance : Vers un partenariat plus étroit entre les peuples**

- « **Les droits fondamentaux et l'émigration clandestine** », Lotfi CHEDLY, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

- « **Partenariat pour la mobilité** », Neila Dorra JAIBI, Assistante à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

- « **Appui à la société civile en tant qu'acteur incontournable** », Khaled MEJRI, Docteur en droit, Assistant à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

**11h00 : débat**

**11h30 : Rapport de synthèse par Slim LAGHMANI, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis et ancien Directeur du Laboratoire**